

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je me déclare candidat à l'élection
du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois 2020/2022 :

Mon nom :

Mon prénom :

Mon école :

Ma classe :

Mon adresse :

Mon numéro de téléphone :

Le numéro de portable de mon père :

Le numéro de portable de ma mère :

L'adresse mail de mes parents (indispensable : à défaut, celle de ton école) :

Je colle ma photo d'identité à l'endroit indiqué.
Je fais remplir l'autorisation parentale.

Date :

Signature :

Colle
ici
ta photo
récente et
de bonne qualité

Elections
ouvertes
à tous les jeunes
Audomarois !

inscris-toi
vite !



Conseil Municipal des Jeunes Audomarois

Conseil Municipal des Jeunes Audomarois
MAIRIE
16 rue Saint-Sépulcre - CS 20326
62505 SAINT-OMER Cedex
cjma@ville-saint-omer.fr



Election
du Conseil Municipal
des Jeunes Audomarois
2020/2022

LES MOTS DES ANCIENS MEMBRES DU CMJA

« J'ai été élu Maire du CMJA le 11 novembre 2019. Avec les élus du CMJA et de la ville, nous avons participé à l'opération « Mon quartier propre » pour ramasser les déchets et embellir notre ville, et avons inauguré « la Station ». Ma dernière action fut de lire la charte de l'élu local lors de l'installation du conseil municipal en mai dernier. Pendant mes fonctions, j'ai appris que l'avis des enfants est une priorité, j'ai renforcé mon vocabulaire et pris confiance en moi en parlant devant un public. Merci aux membres et aux animateurs du CMJA pour ces souvenirs et cette expérience. »

Anthony BRAEMS-VASSEUR



« J'ai toujours voulu être au CMJA pour représenter mon école et participer aux projets. Intégrer le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois est une responsabilité car il faut être présent aux réunions et à de nombreuses manifestations. Pendant mon mandat, j'ai installé une boîte à idées dans mon école pour recueillir les avis de mes camarades. Avec les élus du CMJA et de la ville, nous sommes allés à Malines, en Belgique, pour avoir de nouvelles idées sur des actions autour de la propreté. Cette sortie était très enrichissante. »

Philippine VANDENBUSSCHE

LE MOT DU MAIRE



« Le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois, c'est l'opportunité de représenter vos camarades et de proposer les projets que vous souhaitez pour la ville de Saint-Omer. N'hésitez pas à vous porter candidat pour les élections qui auront lieu en novembre. Bonne campagne à tous les candidats ! »

François DECOSTER

Le CMJA c'est quoi ? Et à quoi ça sert ?

C'est le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois.

Il est composé d'enfants scolarisés en CM1 et CM2 de toutes les écoles de ta ville : ce sont les conseillers municipaux enfants. Ils représentent tous les enfants de Saint-Omer. Ils proposent des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants de la ville.

Tu veux être acteur de ta ville ?

Vote pour les Conseillers Municipaux

Tu es élève en CM1, CM2 ou ULIS dans une école élémentaire de Saint-Omer.

Tu voteras dans ton école pour élire :

- un représentant CM1 si tu es en CM1
- un représentant CM2 si tu es en CM2

Tu veux être élu Conseiller ?

Que dois-tu faire ?

- Tu dois être en CM1 ou CM2.
- Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr qu'ils soient d'accord.
- Tu dois renvoyer ta candidature (bulletin à découper sur ce document).
- Tu dois préparer ton programme en parlant avec tes copains, pour connaître leurs envies et leurs besoins.
- Tu dois créer ton affiche électorale qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi.

Ma mission de Conseiller Municipal

- Je suis élu pour 2 ans.
- Je collecte les envies de mes camarades.
- J'assiste à des réunions un mercredi sur 2 (en dehors des vacances scolaires) :
 - Les commissions discutent en petits groupes de certains sujets.
 - La réunion plénière en présence de tous les conseillers municipaux, une fois par trimestre.
 - Dans ces réunions, je mets en place les projets.
 - Je dois informer mes camarades des décisions prises.

Calendrier

- Date limite de déclaration de candidature : Mardi 6 octobre 2020.
- Campagne électorale : du 12 au 16 octobre 2020.
- Jour d'élection dans toutes les écoles : Mardi 3 novembre 2020.
- Première réunion des jeunes conseillers et installation du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois par Monsieur le Maire : Mercredi 11 novembre 2020.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles),
de l'enfant :

l'autorise à être candidat à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois 2020/2022.

- En cas d'élection, je l'autorise à participer à toutes les actions du CMJA.
- J'accepte de conduire mon enfant aux séances et réunions du CMJA
- J'autorise les services de la Mairie de Saint-Omer à exploiter des clichés de mon enfant mineur à titre gratuit.

Date :

Signature :

À renvoyer avant le 6 octobre 2020

Déclaration de candidature à l'élection au
Conseil Municipal des Jeunes Audomarois 2020/2022

À déposer ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous :

Conseil Municipal des Jeunes Audomarois

MAIRIE

16 rue Saint-Sépulcre - CS 20326

62505 SAINT-OMER Cedex

ou par email : cmja@ville-saint-omer.fr

